

MAGAZINE D'INFORMATION MENSUEL CREPY-EN-VALOIS

Crepy mag & infos

MAI 2020 N°470

| ECONOMIE · SOCIAL · CULTURE · SPORT · PROJETS DE VILLE · RETROUVONS-NOUS SUR WWW.CREPYENVALOIS.FR



**EN MAI, JARDINE
CE QU'IL TE PLAÎT**



N°470 SOMMAIRE

CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC : UN CHALLENGE LE DOSSIER

Face à la crise actuelle, les agents municipaux de la Ville sont à pied d'œuvre pour maintenir le service public. Point sur la réorganisation du travail au sein de la mairie.

EN MAI, JARDINE CE QU'IL TE PLAÎT ACTUS VILLE

En cette saison, la nature offre ce qu'elle a de plus beau. Au jardin, sur le balcon, ou encore à l'intérieur, c'est le moment d'avoir la main verte.

60 ANS POUR LA MJC CULTURE

Depuis 1960, l'association de la Maison des Jeunes et de la Culture n'a cessé de se réinventer. Joyeux anniversaire !

LE SPORT S'INVITE CHEZ VOUS SPORT

Pour garder une activité physique régulière, la Direction Sports-Animation-Jeunesse a concocté un programme spécial confinement.

ÉDITO

Qui aurait pu penser il y a deux mois que le COVID19 nous aurait amenés ici aujourd'hui. Nous, Crépynois, mais aussi la France et le monde entier. Crépy-en-Valois s'est vue placée malgré elle sous les feux des projecteurs à cause de cette terrible actualité, et ce dès le 26 février.

Dans ce contexte de confinement, la vie s'est organisée autour de règles strictes que nous devons tous respecter. Dans l'ensemble, chères Crépynoises, chers Crépynois, vous appliquez scrupuleusement les directives qui nous sont imposées. Et la vie doit continuer.

Je tiens à remercier ici tous les bénévoles, souvent restés anonymes, qui se mobilisent pour confectionner des masques, pour apporter du réconfort et des petites douceurs aux soignants de notre hôpital, de nos deux EHPAD et de la Sagesse. Merci également aux nombreux particuliers, associations et entreprises qui font don de matériels (masques, tabliers, surblouses, etc.). Sans oublier, les personnels de nos deux RPA (Résidences pour Personnes Âgées) qui font face à cette épidémie avec courage.

Aujourd'hui, nous devons regarder vers l'avenir, tout en continuant de penser aux victimes de cette maladie et à leurs proches.

La Ville et la Région Hauts-de-France, dont je remercie son président Xavier Bertrand, mettront à disposition, gratuitement, des masques à tous les Crépynois.

Par ailleurs, les services municipaux se mobilisent actuellement pour préparer la rentrée scolaire, qui se fera dès le mardi 12 mai et ce, en application des directives nationales. Elle aura lieu dans des conditions de mise en place optimum et surtout avec des mesures de sécurité sanitaire pour protéger les enfants, les enseignants et le personnel de service.

Merci à tous nos soignants qui restent présents sans relâche. Merci à tous nos agents municipaux qui travaillent pour assurer la continuité du service public.

Merci à tous ceux qui se mobilisent pour agir pour le bien de tous.

Surtout, respectons strictement les gestes barrières et toutes les règles de confinement qui restent indispensables pour la protection des vôtres, des autres et de vous-même. Prenez grand soin de vous et de votre famille. Je reste plus que jamais à votre service.

• **Bruno FORTIER**, Maire de Crépy-en-Valois
1^{er} vice-président de la CCPV

Crépymag&infos

Mensuel d'information de la ville de Crépy-en-Valois - 60800 Crépy-en-Valois
Téléphone : 03 44 59 44 44
Directeur de la publication : Bruno Fortier. Directeur de la rédaction : Pascal Fayolle
Direction communication : Pauline Neumann, Jessica Fouquet, Johanna Jandriou
Direction artistique & graphisme, maquette : Estelle Jauneaud
Crédits photos : Studio Bruno Cohen, S. Larose, mjc
Mai 2020 : version numérique. Pas de tirage pour ce numéro.

ZOOM SUR



CRÉPY-ENTRAIDE : TOUS SOLIDAIRES

DEPUIS LE DÉBUT DE LA CRISE SANITAIRE, CRÉPY-EN-VALOIS CONNAÎT UN VÉRITABLE ÉLAN DE SOLIDARITÉ. ENTREPRISES, ASSOCIATIONS, CRÉPYNOISES ET CRÉPYNOIS SE MOBILISENT POUR APPORTER LEUR SOUTIEN À CELLES ET CEUX QUI EN ONT BESOIN. AFIN DE FACILITER L'ENTRAIDE ENTRE VOISINS, LA VILLE A LANCÉ LE DISPOSITIF «CRÉPY-ENTRAIDE».

Depuis plusieurs semaines, les associations crépynoises et entreprises locales ont uni leurs forces pour apporter leur aide. Elles fabriquent des masques, tabliers, préparent des gâteaux pour le personnel soignant, etc. Un élan suivi de très près par les Crépynois qui, chaque jour, sont de plus en plus nombreux à se manifester pour apporter leur aide par téléphone, par mail ou encore via les réseaux sociaux et le site internet de la Ville.

Dans ce contexte, le lundi 6 avril, la Ville de Crépy-en-Valois a mis en place «Crépy-entraide», un réseau local facilitant la solidarité entre voisins grâce à un numéro unique. Il permet de centraliser les différents besoins et les aides pouvant être apportées.

VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE ?

VOUS SOUHAITEZ APPORTER VOTRE AIDE ?

CONTACTEZ LE
03 44 59 44 44

(STANDARD DE LA MAIRIE)

Voici une liste non exhaustive des besoins/aides :

- Impression de documents,
- Courses,
- Livraison de repas,
- Garde d'enfants,
- Démarches administratives dématérialisées,
- Promenades de chiens,
- Etc.



CRÉPY-ENTRAIDE

EN MAI, JARDINE CE QU'IL TE PLAÎT

EN CE MOIS DE MAI, LA VÉGÉTATION A REPRIS SES DROITS. LES FLEURS, ARBRES ET ARBUSTES DÉVOILENT LEURS PLUS BELLES COULEURS. LES SERRES MUNICIPALES PROCÈDENT À L'ARRACHAGE DES BACS ET DES MASSIFS AVANT DE S'ATELER AUX PLANTATIONS. ELLES PROCÈDENT ÉGALEMENT À L'ARRASAGE ET À L'ENTRETIEN DES VÉGÉTAUX SITUÉS DANS LES SERRES ET SUR LES SITES DE FLEURISSEMENT DE LA VILLE. QUANT AUX ESPACES VERTS, LES TRAVAUX D'HIVER SONT TERMINÉS : PLANTATIONS, TAILLES ET ÉLAGAGES. ILS SE CONCENTRENT ESSENTIELLEMENT SUR LES TONTES ET LE DÉSHERBAGE. CÔTÉ POTAGER, MAI SONNE LA REPRISE DES SEMIS ET DES PLANTATIONS. QUE VOUS RÉSIDIEZ EN MAISON OU EN APPARTEMENT, C'EST LE MOMENT DE JARDINER.



AU JARDIN... D'ORNEMENT

Le jardin d'ornement déploie toute la splendeur de ses floraisons en ce mois de mai. Il est temps de tailler les arbustes à floraison printanière défleuris, de bouturer le lilas, de traiter les rosiers et de désherber. Mais également de semer les annuelles et les vivaces en pleine terre ou de repiquer les plants récemment achetés. Pour la pelouse, continuez de tondre mais laissez au moins 5 cm si vous voulez que celle-ci ne soit pas trop sèche, et que vos racines soient plus fortes.



💡 Désherbez vos allées avec un désherbeur thermique ou en jetant tout simplement l'eau bouillante –riche en amidon– issue de la cuisson de vos pommes de terre ou de votre riz sur les mauvaises herbes.

FRUITIER

À cette époque de l'année, le jardin fruitier connaît une explosion de bourgeons et de fleurs. Pour soutenir ce regain de végétation, il est important de faire des apports d'engrais et d'arroser régulièrement, surtout les arbres récemment plantés. Éliminer les fruits en surnombre, ce que l'on appelle «l'éclaircissage», permettra d'assurer une meilleure récolte sur vos arbres fruitiers. Vous pourrez également envisager les plantations d'agrumes.



💡 Paillez les pieds d'arbres fruitiers donnera à votre terre de la matière organique et freinera la pousse des mauvaises herbes.

AU POTAGER

Mai est l'un des mois les plus actifs au potager. Après avoir désherbé et aéré votre terre, c'est le moment idéal pour de nombreux semis et plantations : betteraves, laitues, carottes, fenouils, céleris, poireaux, choux, courgettes, endives, haricots, pois, radis, potirons, navets, tomates,... Tant de choix pour récolter de beaux fruits et légumes à l'été ou à l'automne.



💡 Veillez à l'association des espèces pour leur bon développement. Par exemple, le potiron apprécie la compagnie du maïs et de la laitue mais son association à la pomme de terre ou au concombre est à éviter.

AU BALCON ET SUR LA TERRASSE

En mai, le balcon et la terrasse se parent de leurs habits aux multiples couleurs. Composez de belles jardinières pour les zones ombragées avec par exemple des bégonias retombants ou des fuchsias. Plantez en jardinières dans les zones ensoleillées des géraniums lierres ou créez des balconnières aux couleurs éclatantes avec des oeillets d'inde. Vous pouvez également continuer les plantations de grimpantes comme le chèvrefeuille ou la passiflore.



💡 Sur un balcon en hauteur, le géranium-lierre est un choix parfait dans la mesure où ses tiges souples et retombantes sont couvertes de grappes de fleurs colorées tout au long de l'été.

À LA MAISON

Vous n'avez ni jardin ni balcon à disposition ? Il est possible d'avoir son propre jardin d'intérieur. Une cuillère à soupe en guise de pelle et d'une fourchette en guise de râteau feront très bien l'affaire. Apportez de la verdure grâce à des fleurs d'intérieur et/ou des plantes grasses qui demandent peu d'entretien et utilisez les contenants dont vous disposez si vous n'avez pas de pots (ex : boîtes de conserve, pots de confitures). Vous pouvez aussi avoir un potager d'intérieur pour faire pousser vos aromates : persil, thym, basilic, romarin... Vous n'aurez plus qu'à les cueillir et les mettre directement dans vos plats.



💡 Les plantes grasses ont des vertus dépolluantes et les plantes aromatiques comme la citronnelle ou la menthe éloignent les mouches et les moustiques.

ACCÈS AUX JARDINS FAMILIAUX

L'accès aux jardins familiaux ou ouvriers de Crépy-en-Valois est autorisé pour les seules nécessités liées aux cultures potagères, et dans le strict respect des mesures barrières, dans les conditions suivantes :

- Les jardiniers devront être en possession d'une attestation de déplacement dérogatoire.
- L'accès aux jardins est limité au matin avant 9h, et au soir après 16h.
- Le temps de sortie ne devra pas excéder deux heures.
- Seule la présence d'une seule personne est autorisée par parcelle.

! L'association Les Jardins Familiaux veillera au bon respect de ces règles. Plus d'informations à ce sujet sur la page Facebook : Les Jardins Familiaux de Crépy-en-Valois.

À NOTER

Pour vos plantations, attendez le passage des Saints de Glace : Saint Pancrace (11 mai), Saint Mamet (12 mai), Saint Servais (13 mai) et leur souffle glacial pour les espèces qui craignent le froid.



60 ANS POUR LA MJC

INAUGURÉE EN 1960, L'ASSOCIATION DE LA MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE (MJC) CÉLÈBRE CETTE ANNÉE SES 60 ANS. LES DEUX ANTENNES, LA MJC CENTRE SOCIAL ET LE CENTRE CULTUREL MJC ONT TOUJOURS CONTRIBUÉ TRÈS ACTIVEMENT À LA VIE CRÉPYNOISE. ZOOM SUR CETTE ASSOCIATION QUI N'A CESSÉ DE SE RÉINVENTER POUR DEMEURER INCONTOURNABLE !

IL ÉTAIT UNE FOIS...

La création des mjc en France est portée par l'ambition de favoriser et d'accompagner la responsabilisation et l'autonomie des citoyens. Par ce prisme profondément humain, les salariés et les bénévoles développent toutes formes d'initiatives liant jeunesse et culture, avec pour préoccupations la créativité et l'accessibilité au plus grand nombre. À Crépy-en-Valois, comme ailleurs, ce sont des bénévoles qui composent le conseil d'administration et orientent la mjc dans ses différentes missions.

En 1960, le centre culturel situé avenue de l'Europe, actuel siège social de la mjc, est inauguré. Un premier directeur, Yves Le Guern, est nommé, en lien avec la Fédération Française des mjc, fédération de laquelle s'est ensuite désaffiliée la mjc dans les années 1980 pour rejoindre la Fédération régionale de Picardie.

Jusque dans les années 1980, activités, réunions et soirées sont nombreuses et rythment le quotidien de la mjc. On y trouve notamment la première « bibliothèque pour tous », devenue « bibliothèque municipale », puis médiathèque. Les ateliers, typiques des mjc de l'époque (macramé, réparation de mobylettes ou encore tissage), se déroulent chez l'un des fondateurs qui met à disposition sa ferme, dans le quartier de Mermont.

La mjc regroupe alors également divers clubs sportifs. De nombreux cours de danse sont dispensés pour petits et grands et la structure accueille même la première école de musique, devenue par la suite l'école de musique

Érik Satie, comptant presque toutes les formations musicales actuelles.

La mjc, ce sont aussi des concerts et des spectacles qui ont marqué les spectateurs : Alex Métayer, Dick Annegarn ou plus récemment Michael Jones. Aujourd'hui encore, l'association favorise la venue d'artistes de renommée internationale comme locale, au plus proche des habitants.

Au fil des années, des actions dans les quartiers sud de la Ville sont développées. C'est ainsi que la mjc ouvre un local rue Hector Berlioz pour y mener des actions en faveur des jeunes, jusqu'à ce qu'on lui attribue Le Onze, rue Claude Debussy. Elle organise des animations, les premiers carnivals avec les écoles : « Le samedi matin, toutes les écoles se réunissaient sur l'actuelle place Jean-Philippe Rameau et on déambulait jusqu'à la place de la République. Il y avait 2 500 enfants, les enseignants, les parents, etc. », se souvient Maryse Léardi, directrice de la mjc centre social depuis 1996.

L'année 1996 a aussi été marquée par l'ouverture de l'Espace Rameau et l'agrément centre social donné par la Caisse d'allocations familiales pour l'ensemble des missions confiées à la mjc. Sur demande de la Ville, l'association accueille des enfants du quartier au second étage du bâtiment. S'en suivent, dans les années 2000, l'ouverture de l'Espace Saint-Laurent et l'accueil des enfants de l'école Charles Péguy à la garderie périscolaire.

À travers cet article, la rédaction du CrépyMag&Infos et la mjc souhaitent rendre hommage à Alain Sauvanet, président, et Marie-Thérèse Deman, administratrice, tous deux très engagés dans la vie de la mjc. Ils nous ont quittés respectivement le 16 janvier et le 3 mars. Toutes nos pensées vont à leur famille et à leurs proches.

LA MJC AUJOURD'HUI

Comme toute association loi 1901, le conseil d'administration est élu par les adhérents de l'association mjc, lors de l'assemblée générale annuelle. Il se compose actuellement d'une vingtaine d'administrateurs dont une dizaine d'actifs, présidé par Marc Lafond. Le centre social compte 18 salariés et une dizaine d'intervenants bénévoles pour les différents ateliers et l'accompagnement scolaire. Le centre culturel comprend une équipe permanente de 5 salariés et 6 intervenants d'ateliers.

LE CENTRE SOCIAL

Répartie sur 4 lieux d'activités, l'Espace Rameau, l'accueil périscolaire Charles Péguy, le Onze et l'espace Saint-Laurent, la mjc centre social accueille enfants, jeunes, parents et familles tout au long de l'année. L'objectif est de créer, de développer et de renforcer les liens entre les habitants de Crépy-en-Valois. Ouvert à tous les publics, elle favorise différentes formes de mixité : sociale, culturelle, générationnelle. C'est un lieu où l'on découvre, apprend, transmet, échange des connaissances, des savoirs et des valeurs. Le centre social développe des actions de service pour répondre aux besoins de tous.

La mjc centre social propose à la fois de l'accueil de loisirs, de l'accompagnement scolaire, du périscolaire concernant les écoles Cocteau, Malraux et Péguy pour le compte de la Ville, des ateliers (broderie, cuisine avec SOLEPI, patchwork, etc.), de l'aide aux devoirs, de la prévention ou encore des mini-séjours. Le centre social, ce sont aussi des conférences, des actions collectives, des rencontres de parents sur des thèmes variés autour de la famille. Il se positionne aussi en centre de ressources pour la population : accueil et orientation des habitants, conseils auprès des associations. Faisant du partage et de la collaboration ses maîtres-mots, le centre social organise également des spectacles, des festivals (le Carnaval, les Racont'arts...), des actions de solidarité, des ateliers pour adultes... Autant d'événements et de participations à des manifestations qui favorisent l'échange. Ses salariés forment et accompagnent des stagiaires toute au long de l'année.

Quelques chiffres en 2019 :

- 347** enfants accueillis en périscolaire
- 477** adolescents ont participé à des sorties
- 233** participants aux ateliers familles
- 78** rendez-vous du Point Info CAF



LE CENTRE CULTUREL

Le centre culturel mjc accueille chaque année jusqu'à 5 000 personnes autour de nombreux spectacles et activités. « L'objectif est de faire la promotion de la culture dans son ensemble et ce, pour tous les publics » précise Lionel Vonck, arrivé au centre culturel en 2004 dont il en est le directeur depuis 2016.

Au programme : du théâtre, de la danse, de l'humour et de la musique. Un mélange venu de tous horizons pour que chacun y trouve son compte. Des spectacles inédits chaque année pour tous les goûts et tous les âges. C'est la commission Stratégie de la programmation du centre culturel mjc qui choisit les spectacles proposés au public parmi une palette soumise par le directeur.

La mjc met d'ailleurs à l'honneur chaque année une ou plusieurs têtes d'affiche : Fred Testot, Samia Orosemane, Simon Fache, etc.

Au-delà des spectacles grand public, une part importante du travail réalisé au centre culturel réside dans les spectacles proposés aux scolaires (écoles élémentaires, collèges et lycées). Également centre de ressources, le centre culturel mjc propose des ateliers et des stages à destination du grand public dans de nombreux domaines : théâtre, poterie, percussions africaines, apprentissage de l'anglais, peinture... Il partage aussi ses connaissances et son matériel en collaborant avec des compagnies artistiques en résidence et avec la mise en place de scènes ouvertes afin d'aider les jeunes artistes à faire l'expérience de la scène.



Quelques chiffres en 2019 :

- 2 500** billets vendus
- 450** participants aux ateliers
- 2 500** scolaires accueillis



DOSSIER

CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC : UN CHALLENGE

CELA FAIT DÉJÀ PLUS DE DEUX MOIS QUE CRÉPY-EN-VALOIS EST CONFINÉE DANS LE CADRE DE LA CRISE SANITAIRE LIÉE AU CORONAVIRUS (COVID-19). DANS CE CONTEXTE INÉDIT, LES AGENTS DE LA VILLE SONT MOBILISÉS POUR ASSURER LA CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC ET CONSERVER LE LIEN AVEC LES ADMINISTRÉS. SI CERTAINS SONT EN GARDE D'ENFANTS OU D'AUTRES CONFINÉS POUR DES RAISONS PATHOLOGIQUES, LA MAJORITÉ DES AGENTS SONT MOBILISÉS POUR EFFECTUER, À LEUR POSTE OU EN TÉLÉTRAVAIL, LEURS MISSIONS DANS LE RESPECT DES RÈGLES D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ. POINT SUR LA NOUVELLE ORGANISATION DES SERVICES MUNICIPAUX.



→ UNE RÉORGANISATION PRAGMATIQUE

La Mairie de Crépy-en-Valois est fermée au public encore au moins jusqu'au lundi 11 mai. Elle reste joignable par téléphone au 03 44 59 44 44, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (17h le vendredi). Ce même numéro est utilisé dans le cadre du dispositif Crépy-Entraide, détaillé en page 3 du *CrépyMag&Infos*. La Mairie n'est accessible au public que pour les formalités liées à un décès et pour les reconnaissances anticipées uniquement (sur rendez-vous). Toutes les demandes d'actes d'état-civil reçues par courrier ou via contact@crepyenvalois.fr sont traitées. Quant au retrait et à la fabrication des passeports et des cartes d'identité, ceux-ci sont suspendus jusqu'à nouvel ordre.

En Mairie, la Direction générale, le standard et l'état-civil assurent une présence en continu. Ainsi, par exemple, dans le bâtiment principal de l'Hôtel de Ville, on compte habituellement trente agents qui effectuent leurs missions mais à l'heure actuelle jamais plus de cinq d'entre eux sont présents simultanément.

Partout où cela a été possible, le télétravail a été mis en place, grâce à la grande réactivité du responsable informatique qui, en moins de 15 jours, a connecté plus de 50 agents à leur poste de travail, en leur donnant accès de chez eux à tout leur environnement bureautique et leurs logiciels de gestion. Une belle prouesse, qui a concerné en premier lieu les services supports : direction générale, comptabilité, ressources humaines, marchés publics, communication. Puis s'est généralisée à tous les services : techniques, culturels, sports-animation-jeunesse, Direction de l'Éducation, etc.

Présente sur le terrain, la Police municipale est l'un des acteurs majeurs dans la lutte contre la propagation du virus, notamment pour faire respecter les règles de confinement.

Pour cela, elle procède régulièrement à des contrôles afin de vérifier que les habitants se munissent de leur attestation de déplacement dérogatoire et qu'ils n'en abusent pas.

N'oublions pas nos aînés. Le CCAS a activé, dès le 4 mars, le dispositif de lutte contre l'isolement. Les personnes âgées de plus de 75 ans sont appelées à leur domicile et peuvent être mises en relation avec un bénévole pour effectuer leurs courses. Les personnes souhaitant leur apporter leur aide peuvent se manifester à l'adresse : plancanicule@crepyenvalois.fr, ou directement auprès du service Crépy-Entraide. Le service est progressivement étendu aux personnes nées après 1945.

Pour faire face aux situations de précarité, le service social du CCAS tient, depuis le début du confinement, deux permanences : le mardi de 10h à 12h, et le jeudi de 14h à 16h.

→ LE CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL MOBILISÉ

Les équipes se sont réorganisées afin de se conformer aux instructions sanitaires et gestes barrières. Ainsi, pour les déplacements, les nouvelles consignes sont : une personne par voiture ou une par banquette dans les plus grands véhicules. Chaque véhicule est équipé de lingettes et de gel hydroalcoolique. De plus, les horaires de certains postes ont été aménagés de façon à limiter les présences simultanées sur un même lieu. Quant à ceux qui ne peuvent pas exercer leurs tâches en cette période de crise, ils ont été affectés à d'autres postes. Dans la mesure du possible, les interventions au niveau des bâtiments municipaux, des espaces verts et de la voirie sont maintenues.

Mais les fréquences de certaines tâches ont été modifiées (ex : passage de la balayeuse 1 jour sur 2). Certains travaux confiés à des entreprises extérieures ont également pu être maintenus : parc de Géresme (élagage), câblage des bâtiments annexes de l'Hôtel de Ville (modernisation du réseau interne), remplacement de chaudières, etc.

Les services techniques se chargent également d'assurer la livraison de lingettes désinfectantes, gels hydroalcooliques, gants et masques aux établissements de soins, aux Résidences pour Personnes Âgées (RPA) et aux services qui en ont besoin pour respecter les règles sanitaires.

Sur un rythme de trois fois par semaine, une opération de protection et d'hygiène collective est réalisée avec un produit virucide biodégradable. Cela concerne les entrées des commerces et établissements les plus fréquentés de la Ville dans le centre-ville et dans les différents quartiers (liste consultable sur le site internet de la Ville).

Les agents des services techniques de la Ville interviennent également 3 fois par semaine avec un véhicule électrique pour le lavage à haute pression avec désinfectant du mobilier urbain, notamment des bancs, arrêts Cypré et rampes d'escaliers.

À défaut de l'activité habituelle liées aux diverses manifestations associatives, ils apportent leur soutien aux dispositifs spécifiques : marchés mercredi et du dimanche, campagnes de dépistages organisées par l'Agence Régionale de Santé (ARS), études épidémiologiques mises en œuvre par l'Institut Pasteur au lycée Jean Monnet, au collège Jean de La Fontaine et dernièrement auprès des enfants des écoles élémentaires de la commune.

→ LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION EN ACTION

La fermeture totale des établissements scolaires, des accueils collectifs de la petite enfance, de la restauration scolaire et des activités périscolaires ont chamboulé le quotidien des familles et de tous les personnels affectés à ces structures. La Direction de l'Éducation fait donc office de relai d'informations auprès de toutes les familles (1 340 enfants) par mail : direction.education@crepyenvalois.fr, maintient son standard téléphonique (transferts d'appels sur les portables des agents) : 03 44 59 42 10 et renforce sa communication pour maintenir le lien avec les familles et leur apporter toutes les réponses dont elle dispose.

Dans ce contexte particulier, la Direction de l'Éducation a également mis en place diverses actions. À commencer par l'accueil des enfants des personnels de l'hôpital de Crépy-en-Valois organisé dès le 9 mars au sein de la Maison de l'Enfance. Ce dispositif « sur mesure » a perduré jusqu'au 8 avril, date à laquelle ces enfants ont été intégrés au dispositif plus large mis en place

par la Ville à l'instigation du Rectorat : l'école Gaston Ramon pour les enfants de maternelle et d'élémentaire, et la Crèche Familiale pour les enfants en âge préscolaire, ont été mobilisées pour accueillir tous les enfants des personnels indispensables à la gestion de crise (personnels soignants, agents des services départementaux, forces de l'ordre, etc.). En place depuis le 16 mars, cet accueil fonctionne 7j/7, incluant les week-ends et jours fériés.

Parallèlement, l'accueil individuel d'enfants continue d'être encadré par le biais du Relais Assistantes Maternelles (RAM).

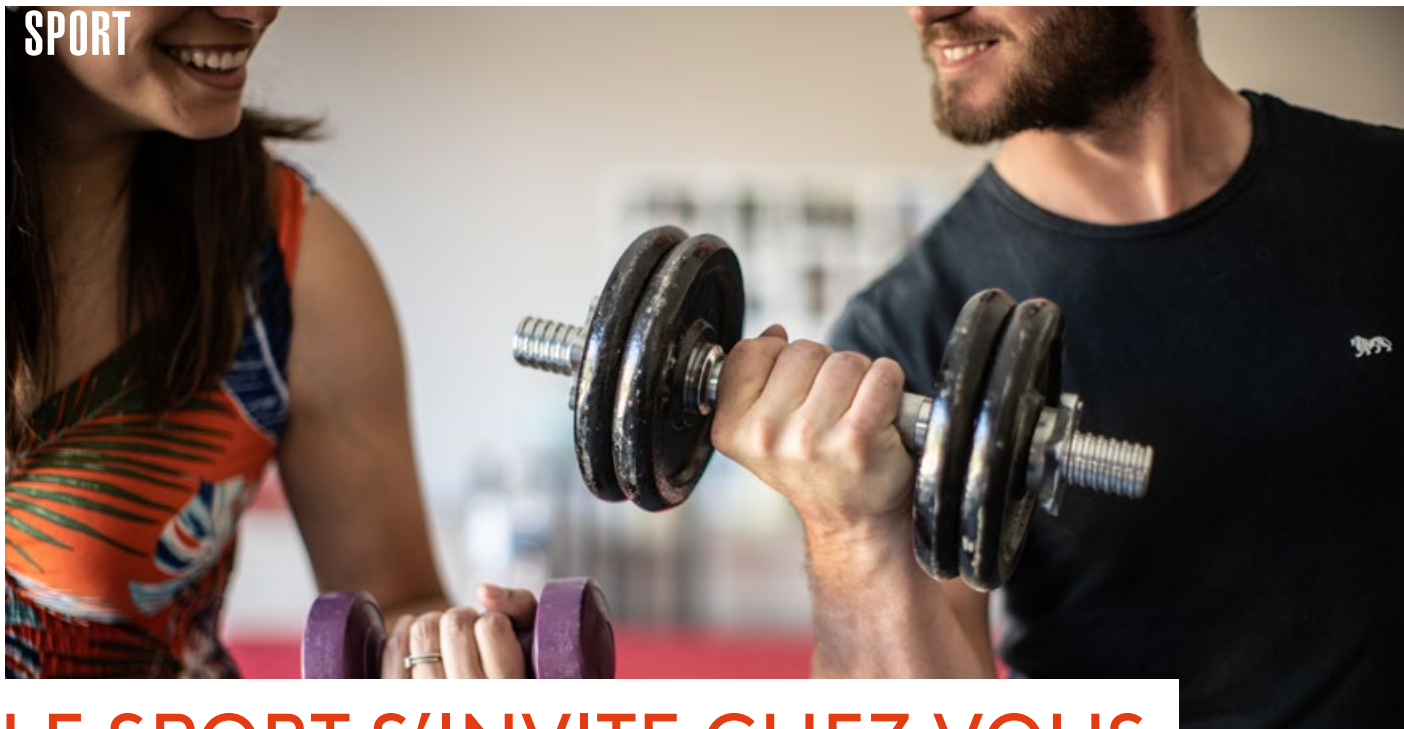
Enfin, des tablettes numériques ont été distribuées aux élèves crépinois dont les familles sont considérées en difficulté numérique pour lutter contre les inégalités scolaires. En ce qui concerne les inscriptions scolaires, celles-ci sont maintenues par voie dématérialisée.

→ INFORMER ET CONSEILLER, UNE PRIORITÉ

La Direction de la communication a joué un rôle majeur dans la communication de crise. Elle a notamment accueilli en mairie le ministre de la santé dès le 28 février et s'est chargée de la diffusion de communiqués quotidiens au début du confinement auprès des Crépinois et de la presse locale. Face à la situation et pour assurer la continuité du *CrépyMag&Infos*, celui-ci a été revu dans un format numérique. L'objectif étant d'informer au plus juste et le plus rapidement les administrés, de garder le lien mais aussi de répondre aux questions et inquiétudes (mise en place d'une FAQ, réseaux sociaux, #remèdecontrelamorosité lancé avec les services culturels, etc.).

Les services culturels sont, depuis quelques semaines, à pieds d'oeuvre pour réaménager leur programme. Suite à l'annulation des événements organisés par le Musée de l'archerie et du Valois et la Médiathèque, les équipes travaillent au report des événements à l'automne ou en 2021. Les services culturels communiquent via leurs réseaux sociaux pour garder le lien avec leur communauté, informer et prodiguer conseils et astuces pendant le confinement.

La Direction Sports-Animation-Jeunesse met toute son énergie au service des associations. Elle est en veille constante au niveau juridique afin d'informer chacune d'entre elles et de répondre à toutes leurs questions. Depuis le début du confinement, l'équipe propose également un programme d'activités physiques pour les agents confinés avec fiches explicatives et liens vidéo pour mieux appréhender les exercices. Depuis quelques semaines, ces programmes sont diffusés sur les réseaux sociaux de la Ville. Retrouvez plus d'informations dans l'article en page 12.



LE SPORT S'INVITE CHEZ VOUS

LES BIENFAITS D'UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE RÉGULIÈRE NE SONT PLUS À PROUVER. ET CE NE SONT PAS LES ÉDUCATEURS SPORTIFS DE LA DIRECTION SPORTS-ANIMATION-JEUNESSE DE LA VILLE QUI VOUS DIRONT LE CONTRAIRE ! PARCE QU'IL N'EST PAS TOUJOURS ÉVIDENT DE COMMENCER OU POURSUIVRE UNE ACTIVITÉ SPORTIVE DURANT LE CONFINEMENT, ILS ONT TRAVILLÉ SUR UN PROGRAMME D'ACTIVITÉS PHYSIQUES À FAIRE CHEZ SOI.



Dès les premières semaines de confinement à Crépy-en-Valois, les éducateurs sportifs de la Direction Sports-Animation-Jeunesse ont imaginé une série d'exercices suite à la fermeture des salles de sports et de l'arrêt des activités proposées par les associations sportives crépynoises. Mais également pour lutter contre les effets négatifs de la situation actuelle sur la santé physique et mentale.

Le programme a d'abord été proposé à l'ensemble des agents municipaux. Pendant plusieurs semaines, les exercices ont été réalisés et le programme a été affiné. Testé et approuvé, il a ensuite été proposé à l'ensemble des Crépynoises, sous forme d'un rendez-vous quotidien sur les réseaux sociaux de la Ville : Facebook et Twitter. Chaque jour à 11h, un exercice est proposé pour le reproduire chez soi. Pour celles et ceux qui ne peuvent se joindre au rendez-vous, l'intégralité du programme est disponible en téléchargement au format PDF sur le site internet de la Ville : www.crepynvalois.fr

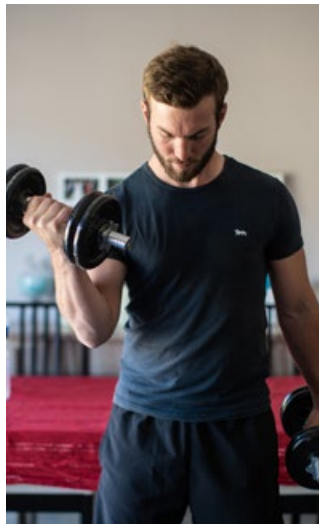
Le programme est composé :

- d'un document qui explique la démarche et les bienfaits de la pratique sportive et qui délivre des conseils pour pratiquer une activité physique chez soi dans de bonnes conditions.
- de l'ensemble du programme.

Que vous soyez un sportif régulier ou occasionnel, ce programme de 8 séances comporte 3 niveaux par séance. Ainsi, tout le monde peut y trouver son compte. Il aborde les exercices de manière différente en fonction de votre aptitude physique. Pour les plus motivés, sachez qu'il offre donc au total 24 séances différentes.

En fonction de votre ressenti et de votre progression, vous avez la possibilité de changer de niveau d'une séance à l'autre. Modulable à l'infini (ou presque), il vous permettra également de mixer votre programme en alternant les exercices de plusieurs séances.

Si vous n'avez toujours pas intégré ce rendez-vous sportif à votre agenda, c'est le moment de vous y mettre. Bon entraînement à tous !



ASSOCIATIONS : AU CŒUR DU DYNAMISME LOCAL

CRÉPY-EN-VALOIS A LA CHANCE D'AVOIR TISSÉ TOUT AU LONG DE CES ANNÉES UN RÉSEAU ASSOCIATIF PARTICULIÈREMENT ACTIF OÙ DES DOMAINES VARIÉS SONT REPRÉSENTÉS. DES ASSOCIATIONS SPORTIVES, CULTURELLES, PATRIOTIQUES OU ENCORE SOCIALES CŒUVRENT CHAQUE JOUR POUR LE BIEN COMMUN DES CRÉPYNNOIS.

La Ville est riche de plus de 150 associations qui participent au dynamisme de la commune et au «vivre ensemble» dans de nombreux domaines. Pour n'en citer que quelques-unes, on trouve les sportives (football, rugby, karaté, gymnastique, etc.), les scolaires (parents d'élèves), les sanitaires et sociales (amicales, accessibilité, handicap), les culturelles (musique, danse, tourisme, jeux de société, etc.), festives (manifestations) et patriotiques (anciens).

Les associations crépynoises développent au quotidien l'engagement citoyen et tissent des liens entre les habitants. Elles sont des partenaires incontournables de la vie locale. C'est grâce à leur richesse, leur diversité et leur capacité à mobiliser leurs bénévoles que peuvent s'organiser les grandes manifestations à Crépy-en-Valois.

Au-delà de leurs domaines d'activités propres, les valeurs des associations crépynoises sont communes : altruisme, générosité, solidarité, bénévolat.

Consciente de la richesse que représente un tel réseau et de l'importance de son rôle dans la construction du lien social et de l'animation des quartiers, la Ville apporte, depuis de nombreuses années, un soutien financier par le biais de subventions. Celles-ci sont déterminées en fonction d'un calcul précis. Également, la Maison des associations peut être mise à disposition des associations qui en font la demande à la Direction Sports-Animation-Jeunesse et cela pour toutes les associations crépynoises : domiciliation des sièges sociaux, boîtes aux lettres, salles de réunions, etc.

À toutes ces personnes qui prennent des responsabilités au sein des associations et y consacrent, pour beaucoup, une grande partie de leur temps. À tous ces bénévoles qui par même la plus petite des actions contribuent à cet effervescence. À toutes les nouvelles associations qui se lancent dans cette grande aventure. Mais aussi à toutes ces associations qui, même par ces temps difficiles, se mobilisent : la Ville de Crépy-en-Valois vous remercie.



Découvrez en quelques clics la vitalité de la vie associative crépynoise, grâce notamment au guide pratique de la Ville ou au lexique des associations sur www.crepynvalois.fr



GROUPE BRUNO FORTIER

TEXTE DE P. FAYOLLE

Chères Crépynoises, Chers Crépynois,

Le confinement est une période certes pénible mais ô combien nécessaire. Cependant, la fin de celle-ci n'annonce pas l'éradication du virus. Beaucoup de contradictions depuis le début de cette crise rendent notre quotidien difficile. La phase de déconfinement reste, elle aussi, pleine d'interrogations et d'incertitudes. Le plus important est de préserver la santé de tous. Dans ce cadre, nos services municipaux ont été réorganisés : recours au télétravail, présence minimale par roulement en Mairie, modification des conditions de travail, etc. Par ailleurs, le dispositif contre l'isolement du CCAS a été réactivé. Nous avons également mis en place « Crépy-Entraide » pour les personnes dans le besoin (ouvert à tous). Je tenais aussi à vous rassurer : lors de la réouverture de la Mairie, toutes les mesures de sécurité sanitaire pour le personnel, bien entendu concerté, et pour le public seront appliquées. De plus, la Municipalité réfléchi à la méthode la plus efficace pour la distribution des masques et étudie avec les autorités préfectorales le moyen d'aider financièrement les commerçants les plus impactés par cette crise.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Les élus du groupe Bruno Fortier

À Crépy, notre parti c'est vous.

GROUPE ARNAUD FOUBERT

TEXTE DE A. FOUBERT

RESTONS UNIS POUR CREPY

Comme l'ensemble de l'humanité, notre ville est touchée au premier rang par l'épidémie de COVID-19, nous rappelant que comme les catastrophes environnementales la maladie ne s'arrête aux frontières humaines.

Aujourd'hui, une nouvelle fois seule l'union des femmes et des hommes pourra nous sortir de cette crise sanitaire. Le temps n'est pas aux polémiques mais à l'union et à la solidarité.

Soutien aux professionnels de santé, médecins, infirmiers, aides-soignants, pharmaciens et autres en EHPAD, hôpital et en ville,

Soutien aux pompiers, forces de l'ordre, personnels en charge du ramassage des ordures, des transports publics,

Soutien aux personnels des commerces ouverts, des routiers et de tous

ceux qui prennent en charge nos approvisionnements,

Soutien aux commerces fermés, aux entreprises privées d'activité,

Soutien aux enseignants, aux élèves et aux parents mis à contribution,

Soutien aux personnes isolées et confinées,

Enfin et surtout, toutes nos pensées aux personnes malades touchées par le virus et aux familles touchées par la perte d'un des leurs et qui n'ont pas pu les accompagner dans ces instants si difficiles.

Vous êtes tous formidables. Ce 10 Avril ou j'écris ces lignes, je pense à vous à chaque instant.

Groupe avec Arnaud Foubert Crépy avance, UMP-UDI-Modem

GROUPE JÉRÔME FURET

Le groupe des élus de gauche

« Le Meilleur pour Crépy » n'a pas souhaité s'exprimer dans ce numéro du CrépyMag&Infos.

GROUPE JEAN-PAUL LETOURNEUR

TEXTE DE J.-P. LETOURNEUR

En parlant de gripette, au lieu d'anticiper les mesures indispensables de lutte contre le virus, le pouvoir a perdu un temps précieux, et sa crédibilité. Le maintien du 1^{er} tour des élections a augmenté le nombre des victimes. A CREPY, le parti de l'abstention a triomphé, réunissant 62,47% des inscrits. Ce constat décevant, pour tous les candidats,

freine sévèrement les ambitions de chacun, pour la suite... La liste en tête a recueilli 11,31% des inscrits et la dernière 2,38 % à égalité avec celle de LREM. En attendant, les soignants n'oublieront pas les conséquences effroyables de l'absence prolongée de masques, de tests, de gels, et de respirateurs. A noter que, l'absence de précautions, à l'égard des soignants et des EHPAD, par les autorités, est choquante. Nous sommes tous infantilisés et assignés à résidence, comme de vulgaires délinquants. Cette République EN MARCHE, réserve bien des surprises ! Elle est cependant équitable, dans la mesure où ses électeurs mondialistes sont aussi consignés à leur domicile. Un comble pour ces partisans acharnés de la suppression des frontières et de la libre circulation sans contrainte...

Jean-Paul LETOURNEUR
Conseiller départemental de l'Oise,
Conseiller municipal de Crépy-en-Valois

GROUPE MICHEL HOULLIER

TEXTE DE M. HOULLIER

En cette difficile période de confinement, je vous souhaite une bonne santé.

Mais on ne peut s'empêcher de penser à la mauvaise prise en charge par les autorités, tant natio-nales que locales, de cette pandémie .

C'est à ni rien comprendre, manque de masques, dans l'un des pays les plus riches du monde, et c'est la même chose dans notre ville, pas d'élus à la Mairie, pas de distribution de masque, ni de solution pour en fabriquer, seul quelques privilégiés ont réussi à en avoir, dont le Maire qui nous l'a suffisamment montré.

Mais qu'en est-il pour la population? Je crains que notre futur, au moment du déconfinement ne soit très difficile pour les habitants et je ne pas sûr que le Maire saura aider les commerçants et artisans comme il le faudrait .

Ce n'est plus le moment de faire des économies, mais c'est le moment d'aider les plus démunis et surtout de les protéger, car comme vous avez pu le constater, nos gouvernants n'ont trouvé que le confinement comme solution car, contrairement à l'Allemagne, ils n'ont pas mis en place les moyens de protection individuels.

ATTENTION avec la réouverture des classes le Maire a la responsabilité de s'assurer que tout est mis en place pour la sécurité de nos enfants et des enseignants.

Michel Houllier
(groupe en avant pour Crépy-en-Valois).

L'AGENDA

➔ Les événements Floraly & Terroirs et Salon de l'Habitat, initialement prévus les samedi 16 et dimanche 17 mai, sont annulés en raison des règles applicables aux manifestations dans le cadre du Coronavirus.

➔ Le voyage des anciens du samedi 20 juin (visite des Hortillonnages d'Amiens et déjeuner dansant) , organisé par le CCAS de la Ville, est annulé. Il est prévu de le reporter à l'automne en fonction des conditions sanitaires et des mesures qui seront alors préconisées.

À NOTER

Les inscriptions aux études surveillées, restauration, transport scolaire et accueil périscolaire et de loisirs, initialement prévues du lundi 25 mai au vendredi 12 juin, sont reportées.

Elles se feront du **lundi 15 juin au vendredi 3 juillet** à la Direction de l'Éducation :

- Les lundis, mardis, mercredis, jeudis : 8h-12h et 13h30-19h.
- Les vendredis : 8h-12h et 13h30-17h.
- Les samedis 20 et 27 juin : 9h-12h.

Pour les familles n'ayant pu faire l'inscription scolaire de leur(s) enfant(s) par voie dématérialisée, vous pourrez venir sur ces mêmes dates.



PLUS JAMAIS ÇA !

COLLÉGIALE SAINT-THOMAS

Suite à l'effondrement partiel de la collégiale Saint-Thomas-de-Canterbury survenu le 21 juin 2019, une souscription publique a été ouverte via la Fondation du Patrimoine. Chaque don est un pas vers la préservation du monument. En contrepartie de votre soutien, la loi Aillagon du 1^{er} août 2003 vous offre des avantages fiscaux. Chaque don est déductible du montant de l'impôt sur le revenu, à hauteur de 66% de leur valeur, dans la limite de 20% du revenu imposable.

Si vous souhaitez faire un don, rendez-vous sur http://bit.ly/don_collegiale

HÔTEL DE VILLE

2, avenue du Général Leclerc BP 30337
60803 Crépy-en-Valois Cedex
La Mairie reste joignable par téléphone au 03 44 59 44 44, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (17h le vendredi).
Elle est accessible au public uniquement pour les formalités liées à un décès et pour les reconnaissances anticipées (sur rendez-vous).

Toutes les demandes d'actes d'état-civil reçues par courrier, ou via contact@crepyenvalois.fr seront traitées.
Le retrait et la fabrication des passeports et des cartes d'identité sont suspendus pour le moment.

GENDARMERIE

9, avenue des Érables. 24h/24 - 7jrs/7
Bureau ouvert du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le jeudi de 9h à 12h et de 16h à 18h, le vendredi de 9h à 12h et de 15h à 20h, le samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h, le dimanche et les jours fériés : fermé le matin. Ouvert de 15h à 18h.
Tél. : 03 44 94 50 17.

POLICE MUNICIPALE

24h/24 - 7jrs/7 - Tél. : 03 44 59 00 52.
Mail : police@crepyenvalois.fr
Service objets trouvés.
60 bis, rue de Soissons.

SERVICES MÉDICAUX

* MAISON MÉDICALE

20, avenue de Senlis.
Tél. : 03 44 87 11 33.

* PHARMACIES DE GARDE

Pour vos urgences, une pharmacie est à votre disposition à Crépy-en-Valois, du samedi soir au lundi midi. Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche, un numéro unique : 3237.

* MAISON MÉDICALE DE GARDE

Ouverte tous les samedis de 12h à 20h, ainsi que les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. L'accès des patients se fait uniquement par appel téléphonique au Centre 15.

CENTRE DE SECOURS

72, rue Saint-Germain.
24h/24 - 7 jrs/7 - Tél. : 03 44 94 75 00.
Bureau ouvert de 8h à 12h et de 14h à 18h tous les jours sauf dimanches et jours fériés.

FAQ

Une foire aux questions a été créée à partir des interrogations les plus fréquentes liées aux mesures de confinement durant la période de crise sanitaire. Toutes les informations concernant notamment le Cypré, les marchés, l'aide aux personnes âgées, ... sont à retrouver sur le site www.crepyenvalois.fr

Pendant la période de confinement,
voisins, voisines,
soyez solidaires.

Vous avez
besoin d'aide ?

Vous souhaitez
apporter votre aide ?

Contactez le :

03 44 59 44 44

Standard de la mairie de Crépy-en-Valois

